

ARRETE MUNICIPAL n° 2024.204

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

Objet :
Réglementation de la circulation
Fermeture parking Acacias

- ◆ Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment les articles L.131-1, L.511-1,
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, livre II, et notamment ses articles L2211.1, L2212.2, L2212.5 et L2213.2,
- ◆ Vu le Code de la Route et notamment les Articles R411.27 et R411.4,
- ◆ Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,
- ◆ Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté du 7 juin 1977,
- Vu la demande présentée par l'entreprise **Bianco, 69 route du chef lieu 73400 Marthod** pour des travaux d'aménagement de l'accès au collège Jean-Monnet pour le compte du Grand Annecy Agglomération
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation afin d'assurer le déroulement convenable du chantier.

ARRETE

Article 1 :

Pour permettre le bon déroulement du chantier, l'accès et le stationnement au parking de la route du Laudon (zone en enrobé) à l'arrière de l'Espace d'Animation du Laudon sera interdit le **16/12/2024**.

Article 2 :

Un accès piéton devra être maintenu pour le collège et le foyer.

Les cars de ramassage scolaire pourront accéder aux quais de bus.

Les camions de collecte du Point d'Apport Volontaire pourront accéder aux moloks.

Article 3 :

La signalisation sera assurée par la pose de panneaux réglementaires et par la signalisation embarquée du véhicule, par l'entreprise chargée des travaux.

Article 4 :

La circulation des véhicules et la sécurité des piétons devront être assurées par l'entreprise chargée des travaux.

Article 5 :

Immédiatement après leur achèvement, le permissionnaire sera tenu de réparer tous dommages, de rétablir à ses frais la voie publique et ses dépendances dans leur premier état.

Article 6 :

Le présent arrêté sera :

TRANSMIS A :

- ✓ Monsieur l'Adjudant Chef Commandant la Gendarmerie de Saint-Jorioz
- ✓ Monsieur le Chef de Service de Police Municipale de Saint-Jorioz
- ✓ Monsieur le Directeur des Services Techniques de Saint-Jorioz,
- ✓ Madame la Présidente de Grand Annecy Agglomération
- ✓ Le demandeur (s.carbon@razel-bec.fayat.com)

pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.

Publié sur le site internet de la commune : www.saint-jorioz.fr

SAINT-JORIOZ,
Le 09/12/2024

